

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Dictators no more !

Qu'il nous soit permis de crier en anglais notre ras-le-bol des dictateurs françafricains ! Non pas seulement parce que certains d'entre eux sont dans le peloton de tête de l'"Indice des Gouvernements Inhumains", mais parce que leur perpétuation écrasante ne tient le plus souvent qu'à un fil : le câble diplomatique, sécuritaire et financier qui les relie à l'Élysée, où se trouve un homme que nous avons élu.

Faute de mieux, certes : on ne pouvait le remplacer par un Le Pen, pulsionnaire des haines franchouillardes, prévôt des mercenaires d'extrême-droite et référent des policiers racistes. Mais la très grande majorité des électeurs de Chirac ne l'a pas mandaté pour soutenir les Ceaucescu ou Pinochet africains qui sévissent encore et toujours au Tchad, au Togo, au Congo-Brazzaville, au Cameroun, au Burkina, à Djibouti, en Mauritanie, en Tunisie, les autocrates gabonais et comorien, launte tortionnaire algérienne – sans parler des dictatures d'"Afrique latine" chéries par Paris (l'Angola et la Guinée équatoriale).

Les peuples n'en peuvent plus, et cette noria d'élections truquées qui ne cesse de relégitimer les tyrannies aurait de quoi les dégoûter de la démocratie. Des mascarades, que subventionnent fréquemment les contribuables français au titre de la "coopération" à la construction de « l'État de droit » ! Aux "réélus", l'Élysée adresse aussitôt « les félicitations de la France »... Puis ils reçoivent à nouveau l'accolade chiraquienne, dont les images complaisantes dans les médias locaux pro-gouvernementaux sont perçues comme un adoubement mafieux.

Nous n'avons pas, nous Français, à dire qui doit gouverner ces pays. Mais nous ne pouvons plus nous

contenter de dénoncer les complicités de notre République avec les dictatures françafricaines, nous ne pouvons plus rester sourds aux souffrances des peuples littéralement néocolonisés, sous la botte de "gouverneurs à la peau noire". Il nous faut trouver le moyen de relayer l'écœurement de la gabegie, de l'arbitraire, de la terreur. Au Tchad, par exemple, cela dépasse toutes les caricatures. Il faut trouver le moyen de crier à Chirac qu'il n'a pas été élu pour continuer à nous vendre son faux passeport d'« ami de l'Afrique ». En s'accrochant à la Françafrique, qui a tant rapporté à son clan, il compromet l'avenir de la France et celui de nos enfants.

Comment ? Ce n'est pas facile de représenter un danger apparemment lointain et différé. Nous avons besoin du talent des artistes, des créateurs du spectacle vivant, musiciens compris. Plus que jamais, nous avons besoin des témoignages d'Africains – dont nous mesurons le courage. Nous avons besoin du regain de mobilisation de leurs compatriotes vivant en France. Quelques écœurés de la Françafrique pourraient aussi nous donner du grain à moudre... Et il nous faut faire comprendre au mouvement altermondaliste, en particulier à son pilier de « solidarité internationale », qu'il est temps d'accélérer le discrédit politique des dictateurs néocoloniaux et de leurs alliés.

En 1989, il n'y avait pas un seul chef d'État régulièrement élu dans les ex-colonies françaises. Aujourd'hui, ils sont au moins quatre (Mali, Niger, Sénégal, Madagascar). Dans tous ces cas, des régimes françafricains ont dû céder face à la mobilisation populaire, que l'armée a rejointe ou accompagnée. Il ne faut que cette contagion s'arrête.

Avec les associations amies, nous allons nous employer à lui aplanir le terrain.

François-Xavier Verschave

SALVES

Des victimes ?

L'affaire de l'Angolagate et l'affaire Elf n'en font qu'une, d'un point de vue politique. C'est une affaire de guerre secrètement copilotée depuis l'Élysée et la tour Elf de la Défense, où logeait une part des réseaux Pasqua. Dans le premier volet, les principaux inculpés ont été mis à l'abri de la justice : l'un (Arcadi Gaydamak) en Israël, l'autre (Pierre Falcone) à l'Unesco, un passeport vers les "cultures" du monde entier. Le sort des accusés du second volet est tranché, sous réserve de l'appel interjeté par certains : on ne les a sanctionnés pour rien de plus qu'un ample détournement de fonds.

Dans l'ombre de ces procès dépolitisés, deux éclipses. Charles Pasqua, étrangement absent du procès Elf,

disparaît derrière son immunité parlementaire. Et surtout les millions de victimes africaines, qui attendent toujours le procès du système Elf et de la Françafrique. Le plus gros du travail de mobilisation civique reste devant nous, pour la justice, et pour que l'inacceptable cesse. [PC]

Revoilà Sigolet

Jack Sigolet s'est rendu célèbre au Congo-Brazzaville en tant qu'homme-orchestre de la criminalité françafricaine. Financier créatif du Monsieur Afrique d'Elf, André Tarallo, il vendait depuis Genève le pétrole du Congo-B, grugeant le plus possible le Trésor public de cette néocolonie ; il en gérait la dette, moussée comme œufs en neige jusqu'à des altitudes himalayennes ;

il ordonnait enfin, jusqu'en 1997 au moins, l'achat d'armes pour la guerre civile qui achevait de ruiner ce pays¹. Cette criminalité-là, qui dépasse l'entendement de la justice française, n'était pas l'objet du procès Elf. Jack Sigolet y était seulement témoin, pas accusé. Et l'on apprend qu'il officie encore au bénéfice du clan prédateur qui s'est approprié l'Angola. Il est le directeur de la très discrète société Crossoil, installée à Genève dans la bucolique rue Plantamour. Présidée par le ministre du Pétrole angolais, co-administrée par le patron de la société nationale des pétroles (la Sonangol), Crossoil mitonne « les montages financiers des cargaisons » d'or noir (*La Lettre du Continent*, 06/11). J...

1. Cf. François-Xavier Verschave, *L'envers de la dette*, Agone, 2001.

Avec le pedigree de son directeur, nul doute que la destination de ces montages privilégie les paradis fiscaux et les affaires des vendeurs d'armes plutôt que les millions de déplacés de la guerre civile – dont, rappelons-le, Elf a durablement financé les deux camps opposés. Elf, donc la France de Mitterrand et Chirac. [FXV]

Procès Elf :

derrière "l'enrichissement personnel", la Françafrique aux oubliettes

Communiqué de *Survie*, le 13/11

Que les Le Floch, Sirven ou Tarallo aient détourné de l'argent public (celui d'une compagnie nationale) à des fins personnelles n'est pas un mystère. Qu'ils aient été condamnés à ce titre n'est que justice.

Mais les 697 pages du jugement de "l'affaire Elf", après un procès bien bordé, visent surtout à marteler une leçon : puisqu'il s'agit d'enrichissement personnel, il ne s'agit aussi que de dérives personnelles, et non d'un gigantesque système de corruption.

Les propos du président du tribunal envers André Tarallo, le Monsieur Afrique d'Elf, sont à cet égard explicites : il aurait pour circonstance atténuante de s'être seulement « fourvoyé sur la fin de [sa] carrière »¹.

Le pillage criminel et systématique de l'Afrique pendant trois décennies, par ce pivot de la Françafrique, non seulement n'est pas dénoncé, mais intervient plutôt en faveur du condamné, félicité implicitement d'avoir mené une carrière exemplaire au service de l'intérêt national français.

Il fallait passer à la trappe tout un système de grande corruption, qui a fait des millions de victimes en stimulant les guerres et en détruisant les biens publics.

Français, conservez votre bonne conscience, seul votre argent a été escamoté par quelques égarés...

1. Cf. *Hommage... À Fleur de presse*, p. 9.

Falcone l'incompris

Le premier contributeur de la campagne de Bush, sur le dos des peuples africains et en bonne compagnie avec Enron, se plaint de la démission de Catherine Deneuve de son poste d'ambassadrice de l'Unesco (le 12/11). Celle-ci ne veut pas siéger avec un Monsieur mis en examen pour « trafic d'influence » et « commerce illicite d'armes » dans une enquête sur les ventes d'armes à l'Angola (*Libération*, 18/11). Ledit personnage vient d'être nommé ambassadeur de ce pays à l'Unesco. Il se plaint d'être victime de désinformation. « *J'espère que, mieux informée, elle reviendra sur sa décision* », renchérit sur RTL la porte-parole de l'UNESCO au lendemain de cette démission...

Catherine Deneuve, quant à elle, se rachète ainsi de ses égarements avec Depardieu en faveur du sulfureux

Khalifa, l'homme d'affaires algérien un temps couvé par le sérail des généraux tortionnaires (voir *Lire*). [AB]

Le palais du mendiant

Le Gabon est « sans le sou », nous confirme *La Lettre du Continent* (06/11). En cause, le déclin de sa production pétrolière et le haut degré d'expatriation de ses revenus. Cela n'a pas empêché son émir Omar Bongo d'entreprendre la rénovation de son « Palais du bord de mer », pour « un coût global de plus de 100 milliards de FCFA » (150 millions €). Comme les factures sont un peu lourdes à porter, et que la dette africaine a de l'avenir devant elle, Bongo négocie un crédit-relais d'environ 60 millions d'euros via la Belgolaise, filiale du groupe belgo-néerlandais Fortis (qui a un pied dans le paradis fiscal luxembourgeois).

Le seul agencement du bureau du Président coûte 7,5 millions d'euros, un marché attribué à la firme de décoration haut-savoyarde Atelier 74, chérie par feu le roi du Maroc Hassan II. Si au moins cet argent faisait prospérer des artistes et artisans africains... Mais Bongo reste l'homme de l'outre-mer... et de l'offshore. [FXV]

Tchad : zone de turbulences.

Le Tchad reste en pleine zone de turbulences. Le vent de l'insécurité l'y dispute aux bourrasques de l'arbitraire. La bataille pour accéder à l'usage exclusif des richesses du pays, en particulier le pétrole, se déroule dans le contexte de la succession du président Idriss Déby, réputé en mauvaise santé. Les faits rapportés par des observateurs étrangers vivant à N'Djaména sont confirmés par les organisations de défense des droits de l'Homme tchadiennes. La clique au pouvoir contrôle les rouages d'une société qui n'a de règle que celle du plus fort. Elle en partage le bénéfice avec une administration complice dans tout le pays, notamment en laissant à celle-ci l'opportunité de conduire en toute impunité des opérations mafieuses.

Tout un chacun peut perdre ses possessions ou sa vie. Des assassinats sont commis régulièrement, faisant l'objet de publicité lorsque les victimes ont quelque notoriété. Des assassinats de "parfaits inconnus" sont aussi régulièrement signalés dans la capitale. Les raisons de ces meurtres restent inexplicables – si ce n'est que la sécurité des inconnus est l'avant-dernier souci des autorités. Leur dernier souci concerne les besoins élémentaires de leurs administrés, acculés à se débrouiller par les moyens du bord. Rien d'étonnant à ce que certains choisissent les pires.

Par communiqué du 22 octobre¹, le président du Conseil d'administration de la radio *FM Liberté*, Dobian Assingar², dénonce la fermeture autoritaire de cette radio par arrêté du 21 octobre, pour une durée illimitée, au motif de « fonctionnement illégal et comportement déviant ». Il est reproché à *FM Liberté* d'avoir pointé le président Déby en ces termes : « [...] *le messie du 1^{er} décembre 1990, en qui le peuple tchadien a fondé beaucoup d'espoir, malheureusement cet espoir a été déçu. Le Président qui nous a promis à sa prise de pouvoir ni or, ni argent, nous a apporté l'insécurité, des prédateurs et des tueurs à gage. Entre les pratiques du maître Hisssein Habré et son élève Idriss Déby, on peut assimiler ces personnalités à blanc bonnet, bonnet blanc* ». Qui dit la vérité... – on connaît la suite.

Les organisations internationales (ou régionales...) présentes au Tchad, tout comme les représentations diplomatiques, connaissent la situation. Ce qui ne les empêche pas de "jouer le jeu de la normalité". Ce qui n'a pas empêché le ministre français des Affaires étrangères de féliciter le président Déby pour la paix et la stabilité qui règne dans son pays³.

Les yeux et les oreilles français sont nombreux au Tchad, ils s'y instruisent. Selon tout voyageur un tant soit peu observateur, la communauté étrangère la plus visible y est celle des Français, notamment militaires, qui remplissent les restaurants et les clubs en soirée. Dans la journée, on les entend s'entraîner. Les voix officielles de notre pays ne s'expriment guère sur les questions que le Collectif des associations des droits humains (CADH)⁴ leur met pourtant sous le nez. Gageons, néanmoins, qu'elles "y pensent". On serait fort aise de connaître le résultat de ces cogitations. Libre à M. Déby de prolonger indéfiniment l'agonie de son peuple, cela ne semble pas une priorité de la diplomatie française... La présence de la France ne serait donc maintenue que pour vérifier que ses intérêts continuent de s'y couler douce ? [SC]

1. La machine à broyer la Radio *FM Liberté* est remise en marche ! N'Djaména, 22/10.

2. Par ailleurs président de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme.

3. Allocution de D. de Villepin à l'occasion du dîner offert en l'honneur d'Idriss Déby, 17/09, www.diplomatie.fr cf. p. 6.

4. Acat-Tchad, Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad (APLFT), Association tchadienne pour la non violence (ATNV), Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme (ATPDH), Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH), Tchad non violence (TNV). Le Collectif signale l'irrégularité de la condamnation à mort (fin octobre) des accusés dans l'affaire de l'assassinat du président de Tchad

Petroleum Company survenu le 25/09 (*Quatre peines de mort sous diktat*, communiqué du 30/10), et de la révocation du président de la Cour Suprême (*Le Chef de l'État Idriss Déby trahit la constitution*, communiqué du 30/10). Depuis lors, 9 personnes ont été exécutées au Tchad.

TCHAD : La justice expéditive en sus de la terreur politique

Communiqué de *Survie*, le 06/11

Continuellement dénoncée pour la terreur exercée contre les populations par les milices présidentielles, la dictature tchadienne d'Idriss Déby fait semblant de réagir en exécutant à la hâte ce matin huit condamnés à mort. Quatre d'entre eux ont été condamnés tout récemment lors d'une session extraordinaire de la Cour criminelle, après avoir été manifestement torturés lors d'une enquête bâclée consécutive à l'assassinat d'un riche homme d'affaires soudanais.

L'exécution a eu lieu alors que leur pourvoi en cassation n'avait pas été examiné. Il fallait sans doute achever au plus vite un règlement de comptes ou un maquillage judiciaire. Ce que le ministre de l'Administration du territoire ose qualifier de « *plus bel exemple que le Tchad ait donné* » est en effet un bel exemple de déni de justice.

Survie soutient dans la dénonciation de cet arbitraire sans frein le courageux collectif des associations tchadiennes des droits de l'Homme. Survie demande une fois de plus que la France cesse de soutenir l'une des pires dictatures d'Afrique.

Drôle de gauche

L'ex-radical de gauche Michel Scarbonchi a rallié le parti de Jean-Pierre Chevènement, grâce à quoi il a été élu député au Parlement européen. Depuis, il fait à Strasbourg et Bruxelles un lobbying d'enfer en faveur de deux tyrannosaures françafricains, le Congolais Sassou Nguesso et le Togolais Eyadéma. On savait le souverainiste Chevènement peu regardant dans le choix de ses alliés, et fort complaisant envers la Françafrrique (complice serait plus exact). Mais l'on peine à comprendre que les communistes français persistent à accueillir dans leur groupe de la Gauche unitaire européenne pareil suppôt de la prédation françafricaine. [FXV]

Rocard à la soupe chez Biya

Le 29 octobre dernier Michel Rocard, député européen et ancien Premier ministre français, a été reçu à Yaoundé par le président Biya. À sa sortie, il a déclaré à la presse : « *Le Cameroun peut se réjouir d'avoir un président aussi efficace et intelligent* ». Cette flagornerie à l'endroit de celui qui en vingt ans de pouvoir a réussi à placer

ce pays, pourtant doté des plus belles richesses naturelles et humaines, dans le groupe des pays pauvres très endettés, aux premières places pour la corruption et aux dernières pour le développement humain, peut s'expliquer. Michel Rocard est en effet venu à Yaoundé recruté par le cabinet RSCG (Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard), sur une commande du président de la République du Cameroun. On ne dit pas de mal des clients dont on doit vendre l'image. Apparemment, Michel Rocard n'a aucun problème éthique à faire ce genre de travail. « *Je suis là pour aider à clarifier le système de décision* », a-t-il déclaré, autant dire à brasser du vent, dans un pays où les gouvernants font chaque jour de grandes déclarations sur la lutte contre la corruption, sans jamais publier l'état de leurs biens personnels, comme la Constitution leur en fait théoriquement l'obligation.

Il est consternant de voir Rocard se poser en "conseiller" rémunéré de Paul Biya au moment où les voix des Camerounais les plus dignes s'élèvent pour crier la douleur de tout un peuple. Le mardi 28 octobre, le journal *Mutations* a publié un entretien avec le professeur Achille Mbembe¹ sous le titre *Le Cameroun s'est ensauvagé* : l'historien et politologue dénonce le système Biya, où l'on n'a plus honte de rien. Il conclut à propos de l'Afrique centrale : « *C'est ici que l'on rencontre les régimes les plus vils et les plus ténébreux de la planète. Le pétrole, le bois et les autres ressources minérales doivent jouer un rôle dans l'ensauvagement du pouvoir dans cette région.* » Dans *L'Effort camerounais* du 29 octobre, le cardinal Christian Tumi lui fait écho. À une question concernant l'opacité du pouvoir en Afrique il répond : « *Le pouvoir en Afrique c'est l'argent. On utilise le bien commun comme si c'était un bien privé [...] C'est une honte.* »

Un philosophe camerounais m'a confié à propos de Rocard : « *N'a-t-il pas de cœur ? Ne comprend-il pas qu'il alourdit le poids de la misère ? Comment peut-il faire semblant d'être dupe de ce que Mbembe appelle "un théâtre d'ombres [qui] fait croire en l'existence de l'État" ?* » Mais avant d'avoir un cœur, il lui faut assurer sa carrière et ses fins de mois. En caressant dans le sens du poil un président cousu d'or, avouez que c'est facile. Ce ne sera pas le premier politique français à se déshonorer en Afrique. [OT]

1. Achille Mbembe est l'auteur de *Afriques indociles* (1988), *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, 1920-1960* (1996) et *De la postcolonie* (2000), publiés chez Karthala. Il est actuellement *Senior Research Fellow* à l'Institut de recherches

économiques et sociales de l'Université de Witwatersand à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Cameroun : Le silence des agneaux

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme récidive. Après son rapport sur le Cameroun anglophone, publié fin septembre, elle vient de rendre public en octobre un second rapport, accablant, sur l'état des droits de l'Homme au Cameroun, *La torture, une réalité "banale", une impunité systématique*¹. Parmi les abus les plus criants, il décrit le sort des prisonniers et l'exercice arbitraire des pouvoirs traditionnels.

Alors que la lutte contre le banditisme est alléguée par les autorités, on constate que cette lutte n'affecte guère le grand banditisme, qui prospère à son aise, tandis que les incarcérations abusives sont fréquentes, sans compter les exécutions extra-judiciaires. La répression est aveugle et destinée surtout à terroriser la population. Le silence des victimes est total : elles n'ont aucune chance d'être entendues. Il y a bien un Comité national des droits de l'Homme et des libertés (CNDHL), mais ses membres et son président sont nommés par le pouvoir. Il ne publie aucun rapport et n'intervient jamais. Par contre, les responsables des organisations de défense des droits de l'Homme indépendantes sont menacés et persécutés, accusés de vouloir ternir l'image du pays.

Les conclusions du rapport sont très pessimistes. Derrière une façade de légalité qui n'est qu'un simple vernis, règne l'arbitraire incontrôlé des pouvoirs modernes de police et de justice, ou celui traditionnel des chefferies. Le citoyen est donc soumis, sans la moindre garantie effective, au hasard de la qualité humaine des détenteurs de l'autorité, sachant que dans leur grande majorité ces détenteurs sont a priori plutôt enclins à abuser de leur autorité qu'à défendre le droit des personnes. [OT]

1. Rapport disponible sur le site de la FIDH.

Chasse aux radios libres

Le régime Biya a toujours mené une guerre sans merci à la liberté d'expression et d'information. Le dernier épisode de cette guerre est l'assaut à la fois policier et judiciaire mené par le pouvoir, en la personne du ministre de la Communication Fame Ndongo, contre *Freedom FM*, la radio que le groupe *Le Messenger* de Pius Njawa ./...

Il y a dix ans au Rwanda (une année de chronique)

Rwanda : la face cassée de la République (IV)

Décembre 1993 : le drame s'approche, sans rencontrer de contre-feu.

par Sharon Courtoux

En décembre 1993, les troupes françaises présentes au Rwanda se retirent pour laisser place à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), dirigée par le brigadier-général Roméo Dallaire. La MINUAR compte environ 1 300 hommes. Le 28 décembre, les 600 militaires du 3^{ème} bataillon d'élite du FPR, commandé par le colonel Charles Kayonga, arrivent à Kigali. Ils seront cantonnés dans le bâtiment abritant le parlement rwandais (le Conseil National du Développement – CND).

Extrait de la chronologie d'Alison Des Forges, décembre 1993¹ :

« - Les troupes de la MINUAR sont déployées et, officiellement, toutes les troupes françaises se retirent. En fait, une quarantaine de soldats français restent au Rwanda.

- Les troupes du FPR arrivent à Kigali sous la protection de l'ONU, conformément aux accords d'Arusha.

- Habyarimana et ses alliés retardent l'installation du gouvernement de transition.

- Dans une lettre pastorale, l'Evêque de Nyundo déplore la distribution d'armes aux civils, pratique commencée en 1991 mais accélérée fin 1993.

- La Radio Mille Collines intensifie ses attaques contre le ministre tutsi Landouald Ndasingwa. [Ce dernier, vice-président du Parti Libéral, sera assassiné dès le déclenchement du génocide des Tutsi rwandais]. »

Le 8 décembre : le CLADHO (collectif de défense des droits de l'Homme) expédie un *Memorandum adressé à la MINUAR et aux missions diplomatiques en rapport avec les tueries en cours dans le pays*.

Fin décembre : le procureur de Kigali sollicite la MINUAR pour l'arrestation du chef d'un groupe de miliciens ayant reçu un entraînement de la Garde présidentielle dans la forêt de Gishwati. La force de police de la MINUAR (CIVPOL) ne peut affronter l'édifice de protection du chef milicien, constitué de soldats de l'armée rwandaise.

Rappel : Couverture de *Kangura*, novembre 1991 :

« *Photo de Grégoire Kayibanda, chef de la révolution hutu et premier Président du Rwanda, reproduction d'une machette et d'un commentaire cynique disant que les Tutsi sont la race de Dieu et la question : "Quelles armes pourrons nous utiliser pour vaincre définitivement les Inyenzi ?"* »² Depuis deux ans déjà, la machette était à la une.

Selon l'enquête de référence *Aucun témoin ne doit survivre* : « *Les diplomates français et les officiers mili-*

taires discutèrent du risque de génocide au début de l'année 1990 » (p.205). L'ancien ambassadeur de France au Rwanda, Georges Martres, a déclaré devant la mission parlementaire sur le Rwanda que le génocide était prévisible dès octobre 1993. Un nombre considérable de sources, notamment ouvertes, attestent que les lieux de décision français observaient (via leurs représentants sur le terrain) ce que fomentait leur allié rwandais, en s'abstenant de prendre les mesures qui s'imposaient – sur le plan humain, moral, politique et militaire. Au contraire de leurs affirmations ultérieures, auraient-ils, à temps, tiré la sonnette d'alarme, la veulerie internationale aurait reculé. C'est à tout le contraire que l'on a assisté. Funeste "entêtement", qui relève d'une complicité dont il s'agit de dévoiler la nature, connaître les prescripteurs, extirper les racines.

Les militaires français restés au Rwanda fin décembre 1993, trois mois avant le déclenchement du génocide, qui étaient-ils, qu'y faisaient-ils, sous les ordres de qui ? Comme ceux qui sont partis, à l'issue de longs séjours, ils ont vu, et su. Il en est de même pour ce qui concerne le corps diplomatique, les coopérants... Certains doivent en avoir gros sur le cœur de ce qu'ils ont vu et su.

Juguler les drames qui se profilent à l'horizon est une question d'engagement moral et de volonté politique. Lorsqu'ils ont fait défaut, que le mal est fait, il reste à en identifier les agents comptables. Prévenir la reproduction des drames est une responsabilité historique – qui dépasse l'énoncé du souhait : « Plus jamais ça ! ». C'est une question de témoignage. Sans doute, devant l'étendue du drame joué au Rwanda, parmi ceux qui ont vu et su, en existe-t-il qui se sentent investis du devoir de dire. [SC]

1. Cette chronologie [1897 - mars 1995], rédigée (en anglais, traduite par nos soins) par Alison Des Forges, accompagne le livre de photographies de Gilles Peress, *Le Silence* (mai 1995, Scalo, édition soutenue par la Jean Simon Guggenheim Foundation pour la production des photographies et par la Fondation de France pour la production du livre). Elle est également disponible dans les musées qui exposent l'œuvre photographique de G. Peress. Mme Des Forges est historienne, consultante Afrique à l'association américaine Human Rights Watch.

2. La couverture de *Kangura* (revue extrémiste incitant à l'extermination des Tutsi) est reproduite in *Aucun témoin ne doit survivre* (Human Rights Watch, Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, Karthala 1999, page 90), accompagnée du commentaire cité. Cet ouvrage a été rédigé par Alison Des Forges.

voulait lancer en mai 2003 à Douala¹. Aujourd'hui, les installations de *Freedom FM* sont toujours bloquées, causant un grave préjudice à Pius Njawe qui ne peut sauvegarder son matériel et doit cependant assumer les charges du local où il se trouve.

Le pouvoir a récidivé le 13 novembre en interdisant à la *Radio Veritas*, lancée par le cardinal Tumi pour le diocèse de Douala, d'émettre. Des appellations comme "Freedom" ou "Veritas" sont considérées comme de véritables attaques contre le pouvoir. Pius Njawe a eu beau renommer sa radio *City FM*, la limiter à une thématique de déve-

loppement urbain à caractère « apolitique au sens militant et partisan du terme », conformément aux injonctions officielles appliquées à tout projet de radio, rien n'y a fait.

L'offensive contre *Le Messenger* ne se borne pas à cette interdiction. Les locaux du journal sont, eux, menacés d'expropriation dans l'opération immobilière entreprise à Douala par le PMUC. Cette fameuse organisation des paris sur les courses françaises de chevaux, dirigée au Cameroun par Michel Tomi (père de l'extraordinaire donatrice "gabonaise" au RPF de Pasqua, Marthe Mondoloni-Tomi, pa-

tronne du PMU Gabon), vient d'acheter au diocèse de Douala un ensemble de terrains où se trouve ./...

1. Cf. Billets n° 118 et 119. L'organisation de défense de la liberté de la presse, Reporters sans frontières (RSF), a dénoncé le mardi 18/11 la fermeture au Cameroun de la radio privée du cardinal Christian Tumi et l'interdiction d'émettre de *Freedom FM*. *Veritas* (du cardinal Tumi) et *Freedom FM*, le projet de radio du groupe *Le Messenger*, sont interdits d'antenne parce qu'ils dérangent. Le gouvernement a beau se retrancher derrière des arguments techniques et juridiques, il est évident qu'il s'agit de « mesures politiques » a estimé RSF dans un communiqué reçu par l'AFP à Libreville.

notamment l'immeuble occupé par *Le Messenger*, dans le quartier Bonabéri. L'expulsion du *Messenger*, qui mettrait en jeu l'existence même du journal, serait un grand service rendu au pouvoir, dont les tentatives de déstabilisation et de sabotage du *Messenger* ne se comptent plus.

Une telle peur de l'information indépendante est en soi le plus clair des aveux de malfaisance pour un régime qui prospère à la faveur du silence imposé à toute critique. [OT]

Affaire Borrel, nouvelle affaire Dreyfus (suite)

Survie demande la démission pour forfaiture de la directrice de l'Institut médico-légal de Paris, Mme Dominique Lecomte.

Communiqué de *Survie*, le 29/10

En opposant le « Secret défense » à la fourniture à la justice de 12 documents susceptibles d'éclairer la mort violente du juge Bernard Borrel à Djibouti, en 1995, les autorités françaises avouent implicitement que cet assassinat déguisé en suicide est une « affaire d'État »¹.

En conduisant et signant l'expertise rocambolesque qui a avalisé l'impossible thèse du suicide, Mme Dominique Lecomte, directrice de l'Institut médico-légal de Paris, a déshonoré sa fonction et son institut. Comme les experts de l'affaire Dreyfus, elle a commis une forfaiture. Obtenir sa démission est le seul moyen de sauvegarder le crédit de l'institution judiciaire. Libre à cette fonctionnaire d'expliquer ensuite quelles pressions l'ont amenée à prolonger ainsi les collusions mafieuses entre les autorités françaises et djiboutiennes.

1. Cf. *Impunité... À Fleur de presse*, p. 9.

La GLNF ne se contient plus

On savait que la Grande Loge Nationale Française (GLNF) avait rallié à elle la quasi-totalité des dictateurs francophones et la très grande majorité des décideurs qui les entourent, chipant une partie de ces ambitieux au Grand Orient de France. En France, cette obédience, en osant avec le système politico-militaire américain, a largement infiltré le pouvoir exécutif, l'armée, les services secrets, le pétrole, le nucléaire, la banque, la justice, les médias...

Mais elle s'efforçait de rester discrète – bien que le duo Falcone-Gaydamak (tous deux de la GLNF) ait tenu la vedette de l'Angolagate, en trapézistes de haut vol de la finance parallèle. Désormais, cette fraternité ne cache plus sa volonté hégémonique. Le général François Bozizé ayant conquis le pouvoir en Centrafrique, il lui a été fermement rappelé qu'il ne pourrait le garder sans rallier le club des prédateurs et lui jurer sa solidarité, à la vie, à la mort.

Dans ce club, le Grand Maître et pétro-dictateur Denis Sassou Nguesso joue les figures emblématiques. C'est lui qui a préparé l'initiation de Bozizé en marge de l'inauguration du pipeline Tchad-Cameroun (le sacre d'Idriss Déby en émir pétrolier). Le même Sassou avait déjà initié Déby en 1996. Le 12 octobre, un avion spécial a emmené quatre Grands Maîtres congolais de N'Djaména à Bangui pour y initier le général-président de Centrafrique – un pays où l'on pourrait prochainement exploiter du pétrole. L'initiation du président du Congo-Kinshasa Joseph Kabila, autre protégé de la Francophonie, « est déjà programmée » début 2004. (*La Lettre du Continent*, 23/10)

Ce qui est en cause, rappelons-le une fois de plus, ce n'est pas le projet humaniste de la franc-maçonnerie et la très grande majorité, sincère, de ses adhérents ; c'est le dévoiement du serment de fraternité et du secret initiatique, c'est la transformation d'une obédience en une oligarchie qui enrôle, promeut et assure de sa solidarité des criminels contre l'humanité, ainsi qu'une bonne partie des plus grands escrocs, voleurs et pillards francophones. Ces membres infréquentables sont trop nombreux, trop systématiquement choyés pour qu'il s'agisse d'un hasard. Leur agrégation désigne un projet politique ennemi de la démocratie et des biens publics, à l'exact inverse du nôtre. [FXV]

Bons points

– Une Mission de bons offices de l'Union interafricaine des droits de l'Homme (UIDH) vient de faire le tour des capitales des États limitrophes de la Côte d'Ivoire dans l'objectif de faire le bilan des effets de la crise déclenchée le 19 septembre 2002 et aussi, et surtout, d'entendre les propositions de sortie de crise des uns et des autres. Dans les jours prochains, la Mission entamera un séjour de trois semaines en Côte d'Ivoire. Ce sera pour elle l'occasion de rencontrer toutes les forces vives du pays, avant de soumettre aux autorités ivoiriennes les résultats de ses investigations.

On ne peut que souhaiter un plein succès à ces militants africains des droits humains qui ont compris que l'une des clés de la résolution du conflit ivoirien passe nécessairement par une plus forte intervention des mouvements citoyens dans tous les pays de la sous-région. Une heureuse perspective, vivement souhaitée par *Survie* – qui a été, il y a quelques mois déjà, à l'origine d'une coalition d'organisations françaises signataires d'un appel pour « prévenir le pire en Côte d'Ivoire ». [SMS]

– Pour la première fois depuis sa création en 1949, Emmaüs international a tenu son Congrès mondial dans un pays du Sud. C'est en effet au Burkina Faso que l'emblématique « père des pauvres », l'Abbé Pierre, a ouvert le lundi 17 novembre 2003 les travaux de cette rencontre internationale, qui enregistre la participation de délégués venus des quatre coins du monde : Inde, Pérou, Canada, Ukraine, etc.

Au-delà du symbole que constitue le choix de tenir cette réunion en terre africaine, dans l'un des pays les plus pauvres de la planète (le Burkina Faso est classé 174^{ème} sur 176 dans le dernier rapport du PNUD), Emmaüs international a voulu « affirmer que l'Europe et les pays du Nord doivent cesser d'exploiter la richesse de l'Afrique, et les gouvernements africains doivent avoir la force de s'opposer à la politique économique des pays du Nord. » (AFP, 17/11).

Renzo Fior, président de l'association, n'a pas hésité à appeler un chat un chat, quand il a martelé dans son discours d'ouverture que « la misère n'est pas une fatalité, dans la plupart des cas, la misère a des causes politiques et économiques, et pas seulement naturelles » (*idem*). Pour bien montrer qu'ils ne se limitaient pas à de belles paroles, les 400 congressistes se sont donné rendez-vous le jeudi 20 novembre sur la place de la Révolution à Ouagadougou (encore un symbole ?) pour une manifestation visant à « dénoncer les guerres et les injustices qui minent l'Afrique et de nombreux pays du Sud ».

Présent lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès, le président Blaise Compaoré a, semble-t-il, écouté avec intérêt les messages prononcés à la tribune. S'est-il pour autant senti interpellé par ces paroles des responsables d'Emmaüs lui qui, après vingt ans de règne, a réussi la prouesse de faire passer le Burkina Faso du statut de pays pauvre à celui de « Pays pauvre très endetté » (PPTE) et à transformer l'ancien havre de paix qu'était ce pays sahélien en centre sous-régional d'opérations de déstabilisation de l'Afrique de l'Ouest ? [SMS]

– Le gendarme Renaud, qui avait dénoncé de graves abus pratiqués par l'un de ses chefs en poste à Saint-Laurent (Guyane, cf. *Billets* n°118), est relaxé de la plainte de ce supérieur, qu'il avait qualifié en privé « d'as de la matraque ». Reste à savoir si les juridictions compétentes seront saisies sur les faits dénoncés en audience par la défense (faux dans les procédures de reconduite à la frontière, agressions sexuelles et autres violences graves sur des justiciables, détentions arbitraires, pillages, circulation d'or, de

drogue, de whisky et d'essence de contrebande...).

Fausse notes

– Jacques Chirac a résolu de masquer son soutien aux dictatures franco-africaines en allant visiter les présidents élus du Niger et du Mali. Mais au Niger uranifère, le Premier ministre Hama Amadou rêve de reprendre le flambeau de la dictature précédente, du foccartien Ibrahim Baré Maïnassara. Il a fait incarcérer le 5 novembre et

condamner à 6 mois de prison le directeur du courageux hebdomadaire *Le Républicain*, Mamane Abou, pour avoir publié des documents du Trésor faisant état de malversations ministérielles. Le gouvernement nigérien prend des habitudes chiraquiennes : la révélation des détournements de fonds publics relève du « Secret défense » – la défense du Trésor public privatisé.

– Lors du Sommet du G8 à Evian, Jacques Chirac avait promis de porter à 150 millions d'euros la participation de la France au Fonds mondial sida.

Or elle reste plafonnée à 50 millions d'euros (trois fois moins) dans le budget 2004 soumis aux députés et voté par la majorité UMP¹. Les maladies africaines du sida sont prioritaires sous la guillotine budgétaire.

1. Cf. une remarquable étude, *Analyse du PLF 2004 - crédits AFD*, publiée par Coordination Sud, le regroupement des OSI (organisations de solidarité internationale). www.coordinationsud.org/apd/

(Achévé le 23/11/03)

ILS ONT DIT

Françafrique

« [La condamnation du journaliste Ali Lmrabet à trois ans de prison pour « outrage au roi » est] une affaire purement marocaine. » (**Jacques CHIRAC**, en conférence de presse au cours de sa visite officielle au Maroc, du 9 au 11/10. Cité par le *Canard enchaîné*, le 29/10).

[Sauf que le journaliste en question a la double nationalité franco-marocaine... La défausse de Jacques Chirac, dégoulinant d'affection "paternelle" envers Mohamed VI, a valu depuis lors à Lmrabet un durcissement de ses conditions de détention. Mais le Président français n'a jamais marchandé son amitié aux pourfendeurs de la liberté d'expression. – FXV]

« Monsieur le Président [Idriss Déby], je suis à la fois heureux et ému de vous recevoir ce soir à votre arrivée sur le sol français, sur ces bords de la Seine qu'André Gide, quittant Fort-Lamy le 20 février 1926, comparait au Logone. [Un fleuve où le criminel contre l'humanité Déby a fait balancer des centaines de Tchadiens morts sous la torture ou exécutés sommairement, voire enfermés vivants dans des sacs.]

Heureux de vous revoir à Paris pour votre première visite officielle depuis cinq ans. [Le souvenir des massacres de Déby en 1997-1998 était trop frais pour qu'il puisse être reçu avec toute la pompe souhaitée.] Ému de mesurer qu'il y a sept millions d'années, notre ancêtre commun, le "Sahelanthropus tchadensis", dit "Toumaï", a vu le jour sur vos terres, dans cette dépression de Djourab où l'a découvert, il y a quelques mois, Ahounta Djimdoumalbaye. Au-delà de l'intérêt scientifique évident de cette découverte, au-delà de la satisfaction d'une collaboration exemplaire entre équipes tchadienne et française, savoir Monsieur le Président, que votre pays est le berceau de l'humanité est un sujet pour nous tous de fierté. [C'est plus simple de parler de la coopération paléontologique franco-tchadienne que de la coopération barbouzarde - qui a conduit au tombeau trop de l'humanité tchadienne actuelle.] [...]

Depuis plus de douze ans, vous poursuivez sans relâche un objectif immuable : enraciner votre pays et les multiples cultures qui le composent. [Cela ne veut rien dire et pour cause : le seul objectif est d'enraciner un clan et amasser le butin, quitte à faire de tous les autres Tchadiens des réfugiés dans leur propre pays.] Ainsi, sous votre impulsion déterminée, le multipartisme a été instauré, une nouvelle Constitution a été adoptée, une Assemblée nationale a été mise en place, suivie d'une Cour suprême, d'un Conseil constitutionnel. [...] Après l'adoption des lois de décentralisation, des élections municipales seront prochainement organisées. [Un décor en carton-pâte pour camoufler la dictature de la terreur, œuvre de conseillers français de ce "brillant" élève des écoles militaires néocoloniales.] [...]

Vous connaissez l'attachement profond de la France, Monsieur le Président, au continent africain et à son développement. [Idriss Déby est en effet l'un des mieux placés pour observer la vampirisation françafrique, qui le rétribue.] [...] Vous allez désormais [...] rejoindre le club des pays pétroliers africains. Je sais que vous saurez avec talent conduire votre pays au cours de cette étape qui s'ouvre pour lui, riche de possibilités nouvelles pour son développement. [Le

talent d'un dictateur sanguinaire qu'on aime pour son pétrole, entre autres...] Je ne doute pas que vous en maîtriserez aussi les écueils avec l'appui des institutions internationales. [Nous avons pour notre part de multiples témoignages de la complicité de ces institutions avec les prédateurs des richesses naturelles de l'Afrique.]

Je souhaite, Monsieur le Président, que l'amitié si ancienne entre nos deux pays, forte et vigoureuse, [...] basée sur une connaissance mutuelle et des intérêts réciproques solides, sorte renforcée par la visite que vous entamez ici aujourd'hui. [Nul ne doute de la connaissance mutuelle des intérêts réciproques entre les deux clans au pouvoir à N'Djamena et à Paris...] Il est un proverbe tchadien qui dit que personne ne peut prendre deux chemins. Notre route vers chez vous est connue, c'est celle de la fraternité. [Au sens mafieux ?] [...]

Transmettez, je vous prie à notre ancêtre commun – Toumaï –, que vous verrez samedi à Poitiers, toute ma considération et permettez-moi de lever mon verre à votre santé [chancelante ?], à celle de nos deux pays et à l'amitié entre nos deux peuples. » (**Dominique de VILLEPIN**, ministre des Affaires étrangères. Toast à Idriss Déby, prononcé le 17/09, consultable sur www.diplomatie.fr).

[L'obséquiosité, même feinte, est d'autant plus insupportable qu'elle est servie par quelqu'un d'intelligent à un tyran sordide. On peine, dans cet exercice de style, à trouver une phrase dont le mensonge ou l'hypocrisie ne soulèvent l'indignation. La diplomatie n'exige pas que l'on en rajoute autant dans la complaisance envers un assassin invétéré. Le ministre s'installe dans la complicité empathique avec les criminels contre l'humanité. Il dévalorise totalement la "parole de la France". Et il ose trinquer à la santé du Tchad, dont Déby dépouille dispensaires et hôpitaux ! – FXV]

« Chirac [...] n'a pas d'ambition cachée sur l'Afrique. C'est un africanophile, un peu comme moi. Si la France, la Grande-Bretagne et la Belgique adoptent un stratégie concertée, les autres n'auront qu'à suivre. [...] Pour s'intéresser à l'Afrique, il faut une foi qui renverse les montagnes. [...] Les États scandinaves mettent l'accent sur les droits de l'Homme, ce qui les conduit à faire des fautes. Ils s'y intéressent de manière "éthico-virtuelle". [...] Je suis un peu chiraquien. » (**Louis MICHEL**, ministre des Affaires étrangères belge, interview à *Jeune Afrique/L'Intelligent*, le 26/10).

[Voilà la Belgique, qui a aussi renoncé à la compétence universelle sur les crimes contre l'humanité, convertie à la Realpolitik chiraquienne. Pour la politique africaine de l'Europe, Michel préconise un classique triumvirat colonial. Foin des Scandinaves, « virtuels » à force de ne pas vouloir avoir les mains sales ! Mais le bilan de trois décennies d'« africanophilie » chiraquienne, sans accent sur les droits de l'Homme, est-il plus convaincant ? Quant au désintéressement transparent de Chirac... – FXV]

Humanitaire

« Dans un pays [le Liberia] épuisé par des années d'instabilité et d'embargo international, se nourrir chaque jour est une préoccupation majeure des familles. [...] MSF, à la différence d'autres organisations humanitaires, n'a pas lancé un appel à une intervention militaire extérieure] parce qu'elle était déjà en cours ! Le principal mouve-

ment rebelle [le LURD] avait ses bases à l'extérieur du Liberia, recrutait des combattants en partie guinéens ou sierra-léonais et bénéficiait d'un soutien américain. Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a jamais trouvé à redire de cette situation [...]. Finalement, l'arrivée des casques bleus ressemble à la dernière étape d'une intervention [...] visant à chasser le président Charles Taylor, que les sanctions internationales n'avaient pas réussi à déloger. Les enfants miliciens de la rébellion, avec leur perruque et leur joint au bec, sont en quelque sorte les forces irrégulières d'une intervention internationale dont les casques bleus sont les troupes régulières. Il est difficile de penser, dans ces circonstances, que le sort de la population libérienne préoccupe ceux qui décident de telles interventions militaires. » (**Jean-Hervé BRADOL**, président de **Médecins sans frontières**, interviewé par Stephen Smith, *Le Monde*, 02/11).

[« *Nobelle mais rebelle* », MSF n'a donc pas demandé d'intervention contre Taylor sous couvert de l'ONU car des enfants armés et drogués s'en chargeaient. L'argumentaire, délicieusement drapé d'un apolitisme politiquement incorrect, est fondamentalement contradictoire, et cultive un certain nombre d'amalgames.

Les enfants-soldats drogués ? Le maître de cette pratique, depuis le tournant des années 1990, est sans conteste Charles Taylor lui-même. Pourquoi alors n'évoque-t-on que les crimes du LURD ?

Le pays aurait été déstabilisé par des embargos inefficaces ? Nous croyions que la France votait seule (avec la Chine) contre l'embargo sur le bois libérien – jusqu'à ce que ses militaires en Côte d'Ivoire ne se trouvent face aux rebelles de Taylor, financés par ledit bois. Taylor est tombé dans les mois qui ont suivi l'acceptation par la France de cet embargo.

Le sort de la population libérienne aurait été préservé si l'ONU avait repoussé le LURD ? Alors pourquoi les Libériens ont-ils été si unanimes à fêter le départ de Taylor, après des mois (des années ?) de manifestations réprimées dans le sang.

Que cela n'empêche pas les donateurs de financer les plans de soutien médical de MSF aux populations meurtries. Mais que ça les encourage à demander des comptes... civiques, et pas seulement financiers. – PC]

Outre-mer

« Cette éventualité d'une sécession de l'île de Santo ou toute autre île de l'archipel des Nouvelles-Hébrides ne fut officiellement jamais admise par le gouvernement français et ses représentants. Toutefois, les affirmations contradictoires que j'ai recueillies auprès des deux principaux responsables français présents aux Nouvelles-Hébrides durant la rébellion, à savoir Jean-Jacques Robert et Yves Rodrigue, respectivement délégué extraordinaire et ministre plénipotentiaire, ne font que renforcer les doutes sur la position officielle de la France. D'après Jean-Jacques Robert, le gouvernement français s'est toujours tenu à la perspective d'une

unité territoriale indivisible de l'archipel, bien qu'il admette l'effectivité des tentatives de déstabilisations du gouvernement indépendant de Vanuatu et de manipulations des colons de Santo de la part des autorités de Nouméa sur lesquels lui-même n'aurait eu aucun contrôle. En revanche, Yves Rodrigue admet pour sa part l'intervention des services secrets français dans l'organisation même de la rébellion de Santo et du déclenchement des violences à Tanna. Ils auraient tenté de faire diversion afin de négocier un avenir français pour Santo et d'intégrer cette île à la Nouvelle-Calédonie, en lâchant Tanna en échange. » (Propos recueillis par **Marc Kurt TABANI** lors d'une série d'entretiens qui lui furent accordés par les intéressés à Paris en novembre 1997 et mai 1998. In *Les pouvoirs de la coutume au Vanuatu*, L'Harmattan 2003, p. 177).

[C'est la confirmation la plus proche des milieux officiels, à notre connaissance, d'une barbouzerie française sécessionniste (coutumière dans l'Océan Pacifique) grâce à laquelle la France a tenté d'annexer une partie du Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides) à la fin du condominium franco-britannique.]

Mondialisation

« C'est le soutien économique extérieur incluant les prêts des banques étrangères – qui a permis [à l'apartheid] de tenir si longtemps. [... Les multinationales] doivent payer pour le mal causé. Après tout, [... elles] n'ont pas de conscience. Le système judiciaire occidental offre un recours efficace : non seulement il répare en partie les injustices, mais il les incite aussi à réfléchir à deux fois avant de profiter de régimes cruels. » (**Joseph STIGLITZ**, économiste en chef de la Banque mondiale, interview à *Business Day* à propos des procès aux États-Unis contre les multinationales complices de l'apartheid. Cité par *Le Monde* du 21/11).

[Attendons de voir les résultats des procès avant de souscrire à ce bel optimisme. Il n'empêche : le sentiment d'impunité recule... Ernest-Antoine Seillère, le patron des patrons français, ferait bien de se souvenir de la conclusion de Stiglitz. L'une de ses entreprises, Bivac, vient d'obtenir un contrat de trois ans avec le « régime cruel » du Tchadien Déby : le contrôle des importations (La LdC, 20/11). Inutile de dire que pareil régime recrute les adeptes du contrôle à géométrie variable... – FXV]

« Il y a eu [chez l'équipe Bush] un effort systématique de manipuler les faits au service d'une idéologie totalitaire. » « [Les mentors néo-conservateurs de Bush sont les auteurs] d'un coup d'État rampant. » (**AI GORE**, ancien vice-président des États-Unis, candidat à la présidence battu de façon litigieuse par George W. Bush. Déclarations tenues en août 2003. Citées par *Le Canard enchaîné* du 05/11).

[Ce genre d'accusation n'est donc plus confiné dans les milieux "mal-pensants".]

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

RFI, *Le mirage pétrolier tchadien*, 20/10 (Jean-Pierre BORIS) :

« Le Tchad qui exporte son pétrole depuis quelques jours ne sera jamais un riche émirat pétrolier. Le gros des revenus pétroliers va aux trois compagnies exploitantes. Les Américaines Exxon et Chevron, la Malaisienne Petronas se partagent 87 % du pétrole. Les Tchadiens n'en ont que 12,5 %. À trente dollars le baril, le cours actuel sur les marchés mondiaux, cela peut paraître une fortune. Ce n'est pas le cas. D'abord parce que le coût d'exploitation et de transport par oléoduc vers le port camerounais de Kribi est très important. Selon un trader londonien, grand spécialiste du pétrole africain, on peut estimer ce coût total à quinze dollars. Cela réduit déjà de moitié les revenus sur chaque baril. En plus, le pétrole tchadien ne se vend pas au cours du marché mondial, mais environ trois dollars en dessous selon les simulations effectuées ces dernières années par les experts de la Banque mondiale. Ce pétrole est en effet très lourd et acide. En clair, de qualité très moyenne, ce qui explique sa décote par rapport au marché de Londres. Conclusion, sur un

baril à trente dollars, il reste douze dollars dont l'État tchadien perçoit en principe un dollar et demi. Une somme qui ne va pas dans les caisses de l'État tchadien mais sur un compte de la City Bank à Londres sous le contrôle de la Banque mondiale pour empêcher les détournements de fonds. Pour la Banque, il s'agit aussi de s'assurer du remboursement des quelques dizaines de millions de dollars qu'elle a prêtés aux Tchadiens. Les gestionnaires de la City Bank ont pour mission d'assurer avant tout ce remboursement. Avec un baril aujourd'hui à trente dollars, cela fait de la marge. Mais que se passera-t-il le jour inéluctable où les prix du pétrole baisseront ? »

[Ces calculs peuvent se lire aussi comme un mode opératoire : comment escamoter l'argent du pétrole tchadien. L'on se demandait ainsi pourquoi la France, puissance tutélaire de cette néocolonie, laissait l'essentiel des profits aux Anglo-Saxons, voire aux Asiatiques. La moitié au moins des recettes vont à l'oléoduc, dans la construction duquel les firmes françaises (Bouygues, Bolloré, etc.) se sont taillé la part du lion, ainsi que dans les contrats d'entretien et de sécurité. L'or noir des Tchadiens paiera donc largement les plantureuses surfacturations françafricaines, grosses de rétrocommissions vers l'Hexagone.]

La dépréciation excessive de tel ou tel pétrole africain est aussi un grand classique. On paie 3 dollars de moins le baril, qui ne sont pas perdus pour tout le monde. Encore une fois la City de Londres va s'enrichir de la gestion de tout ce bel argent, et la Banque mondiale appliquer le vieil adage « Charité bien ordonnée commence par soi-même ». La lutte contre la pauvreté des Tchadiens est le slogan de départ, mais les caisses publiques du Tchad sont remplies quand tous les autres appétits sont rassasiés... Et Dieu sait qu'ils sont voraces. – FXV]

Le Monde, Des commandos français et suédois ensemble en Afrique, 01/11 (Jacques ISNARD) : « Le magazine officiel du ministère français de la Défense, Armées d'aujourd'hui, [...] relate l'engagement de forces spéciales européennes – sous commandement français – dans l'opération baptisée "Artémis", en juin [...] en Ituri, au nord-est du **Congo-Kinshasa**. Les hommes du 1^{er} RPIMa [le service Action de la DGSE] [...] étaient accompagnés de forces spéciales suédoises. "Cela resserre beaucoup les liens, dit l'officier suédois qui les commandait [...]. Nous avons appris l'Afrique aux côtés des Français."

Le colonel Rastouil [commandant du 1^{er} RPIMa] remarque de son côté : "[...] Nous nous sommes efforcés de leur donner les clefs pour s'adapter." [...]

La fin d'"Artémis" [...] fut l'occasion pour la France de donner des armes, récupérées sur les miliciens de l'UPC, aux autorités ougandaises pour les remercier de l'avoir autorisée à user [de l'aéroport ougandais] d'Entebbe comme base arrière. »

[Voilà que les Services français enseignent à leurs homologues européens les traditions françafricaines... L'un des héros et fondateurs du service Action, Paul Aussaresses, enseigna jadis son idéologie tortionnaire aux deux Amériques. Quant aux armes prises à l'UPC, elles ont été transmises à l'armée ougandaise... qui arme les milices hostiles à l'UPC, lesquelles ont massacré impunément des centaines de personnes en Ituri durant l'opération "Artémis". Nos parachutistes n'avaient alors, selon leurs officiers, pas les moyens de réagir. – FXV]

La Lettre du Continent, Des ACMAT pour le Congo et le Gabon ?, 23/10 : « La société ACMAT (Ateliers de constructions mécaniques de l'Atlantique), toujours contrôlée par la famille Legueu de Saint-Nazaire, [...] fabrique des véhicules blindés. [...] Le Soudan, la Libye (80 véhicules), le Congo et le Gabon sont demandeurs. [...] La vente de ce type de matériel dans des pays en conflit larvé avec leur voisin n'est cependant pas très bien vue en ce moment dans les milieux officiels français. »

[La dernière phrase est assez curieuse. Pas seulement parce que l'on parle de conflits avec le pays voisin alors qu'il s'agit de guerres civiles (Soudan, Congo). Mais aussi par l'annonce d'une vraie-fausse novation. Si l'exportation d'armements vers les guerres africaines n'est « pas très bien vue en ce moment », cela signifie qu'elle l'a longtemps été. Et si on ne fait rien pour l'empêcher, cela signifie que l'actuelle irritation est vraiment très superficielle. – FXV]

La Lettre du Continent, Mercenaires français en Irak pour la société sud-africaine Erinys, 23/10 : « La société de sécurité privée Erinys, qui a remporté un contrat dans le cadre de la formation de la nouvelle armée irakienne, a fait appel au Français Richard R. et au Sud-Africain Jim M. [...] pour leur trouver des "agents" français. »

[Le mercenariat est un monde de magie où les chiens de guerre et les oies sauvages, remplaçant les petits lapins, disparaissent et réapparaissent subitement : ancien de la bande à Denard aux Comores, impliqué dans l'assassinat de la représentante de l'ANC à Paris en mars 1988, Richard "Sanders" Rouget a été condamné cet été par la justice sud-africaine pour avoir, à la demande de ses anciens camarades, envoyé des mercenaires sud-africains en Côte d'Ivoire. Il a plaidé coupable, ce qui lui a permis de n'être condamné qu'avec sursis. « J'ai plaidé coupable pour pouvoir ressortir vite. Je ne pouvais pas me permettre d'être bloqué six mois ou un an, j'ai un business à faire tourner » déclarait-il après son procès (Libération, 02/08). Et voilà qu'Erinys recrute des Français par son intermédiaire, malgré les condamnations vertueuses des entreprises de guerre privée à la tribune de l'Assemblée nationale, par tous les groupes politiques, lors du vote de la loi anti-mercenaires en avril 2003. Comme dans tous les tours de magie, il y a un truc... que le public ne doit surtout pas connaître ! – PT

On pourrait s'étonner par ailleurs de ce que Richard Rouget, officier français issu des milieux d'extrême-droite, vive si tranquillement en Afrique du Sud après avoir tant contribué à la criminalité denardienne – y compris contre les proches de Nelson Mandela. Il a été aussi prestement libéré que jugé dans l'affaire du recrutement de mercenaires au profit du président ivoirien Laurent Gbagbo. Jim M. avait recruté de même pour Robert Gueï, le prédécesseur de Gbagbo. La fin de l'apartheid n'a pas supprimé les vieux liens barbouzards entre la Françafrrique et l'Afrique du Sud. Et le mercenariat d'extrême-droite, jadis enrôlé dans la première Guerre froide, semble bienvenu en Irak. – FXV]

Nucléaire

Le Progrès de Lyon, Un Congolais tué à Chasse-sur-Rhône aurait vendu de l'uranium à Al-Qaïda, 13/11 (Richard SCHITTLY) : « L'un des deux opposants au régime de Laurent-Désiré Kabila, découverts carbonisés en décembre 2000 dans l'Isère, aurait vendu de l'uranium enrichi à un émissaire du réseau terroriste [Al-Qaïda]. C'est ce qu'affirme un ex-militaire congolais. Selon lui, la transaction se serait faite en mars 2000 à Hambourg. Pour accréditer cette thèse, deux éléments : Philémon Naluhwindja, PDG de la Société minière du Congo [Somico], un des deux Congolais tués à Chasse, avait déjà vendu de l'uranium. Quant à Aimé Atembina, seconde victime [...], il possédait des listes de matériels sensibles à vendre. Même si la fabrication d'armes nucléaires à partir d'uranium est un processus très lourd, "des fuites de matière peuvent exister sur des marchés noirs [...]", avertit Christophe Carle, directeur adjoint de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement. [...]

"Mais des groupes terroristes peuvent mettre de l'uranium dans un engin classique et [...] en faire] des armes radiologiques". »

[Vers Al-Qaïda ou un autre réseau, l'hypothèse est inquiétante...]

Mémoire

Le Monde, Au Rwanda, le sacre électoral de la peur dix ans après le génocide, 07/11 (Jean-Philippe RÉMY et Stephen SMITH) : « Dix ans après le génocide, le Rwanda s'est doté d'un gouvernement issu de deux "élections démocratiques". En août, Paul Kagame a été plébiscité président du Rwanda, avec 95 % des suffrages exprimés. [...]

Le miracle [électoral] n'est que mensonge [...]. La communauté internationale [...] couvre de son silence, sinon de ses éloges, l'incrustation au pouvoir à Kigali d'une nouvelle camarilla. [...] Les scrutins au Rwanda n'ont pas été plus équitables que les élections en Tchétchénie ou en Azerbaïdjan. [...] Les résultats [...] constituent seulement une mesure de l'efficacité étatique à "faire du score". [...]

Paul Kagame [...] a pu organiser des élections pour contraindre à l'union dans la peur des citoyens qui, sans une légitimité des urnes honteusement consentie par la communauté internationale, risquaient de s'unir contre lui et la dictature du FPR. »

[Il aurait fallu citer beaucoup plus longuement ce long article très construit, auquel J.-P. Rémy apporte la caution du "terrain". Stephen Smith produit de temps à autre ce genre de missile médiatique ultrasophistiqué, dont le démontage pièce à pièce est possible, mais représenterait un vrai manuel de déminage. Allons plutôt à l'essentiel, aux failles du propos.

Son positionnement d'abord. Jamais depuis 1995 on n'a vu Stephen Smith, à Libération puis au Monde, écrire un si long article pour dénoncer les réélections, aussi « miraculeuses » que « mensongères », des dictateurs brazzavillois, camerounais, gabonais, mauritanien, djiboutien... La terreur exercée par les présidents-généralx togolais et tchadiens, tortionnaires invétérés de leurs peuples, n'a droit qu'à des coups de projecteur timides et éphémères. Même leurs mascarades électorales brutales n'ont pas obtenu ce titre-choc : « le sacre électoral de la peur ». Aucun des innombrables scrutins truqués françafricains n'a eu cet honneur. L'indignation de Stephen Smith envers Kigali devient beaucoup plus silencieuse (au mieux très épisodique) lorsqu'il s'agit de fustiger les autocrates protégés par la France. Tout en pourfendant

depuis neuf ans les adversaires de la Françafrique, il ne cache guère ses relations directes avec Denis Sassou Nguesso, publiant des interviews opportunes et pas vraiment agressives du Milosevic congolais ; il est venu au secours du régime Eyadéma, visé par Amnesty International ; il a cherché, en 1996, à marginaliser la dénonciation du premier « sacre électoral » du bourreau tchadien, Idriss Déby ; etc.

Stephen Smith préfère concentrer son ire et ses tirs sur ses bêtes noires et celles des réseaux franco-africains, Paul Kagame et le FPR. Certes, nous l'avons écrit dans ces Billets, le score obtenu par Kagame est invraisemblable. Certes, après un million de morts lors du génocide de 1994, la peur demeure omniprésente au Rwanda. Certes, les méthodes militaires et policières (obsessionnelles) du régime rwandais ne sont pas les meilleurs moyens de dénouer progressivement cette peur et de réconcilier le Rwanda avec les habitants du grand pays voisin, le Congo-Kinshasa. Nous l'avons écrit maintes fois, dénonçant encore dans notre numéro précédent « une gestion policière de l'opinion, qui amalgame l'indispensable disqualification des discours de haine à toute contestation qu'il s'agit de disqualifier ».

Mais quand Stephen Smith compare les élections rwandaises au récent scrutin tchétchène, il laisse entendre que le Rwanda vit sous occupation "étrangère" - le refrain d'avant le génocide... Quand il évoque les « citoyens [...] qui risquaient de s'unir contre [...] Kagame] et la dictature du FPR », quelle « union » peut-il bien désigner ? Dans un pays où il y a eu plus de bourreaux que de victimes et où une bonne partie des premiers ne savent pas encore ce qu'est le repentir, quelle « union » est aujourd'hui possible ? Faut-il la réaliser autour de l'idéologie unanimiste du Hutu Power, comme le rêve encore une fraction revancharde de la Françafrique ?

La société rwandaise reste scindée, dans une schizophrénie post-traumatique qui ne se guérit que lentement. Relancer une guerre pour le pouvoir n'est sûrement pas le premier besoin de cette société. Une contestation civique non-violente des abus du régime et une pression extérieure pour les réduire sont souhaitables. Mais certaines sources du "Monsieur Afrique" du Monde, négationnistes de leurs propres responsabilités dans le génocide et ce qui s'en est suivi, ne sont pas les meilleures conseillères thérapeutiques. – FXV]

Homages

Jeune Afrique/L'Intelligent, Kaddafi mise sur les femmes, 26/10 : « La Lybienne devrait apprendre [...] à miner son salon, sa cuisine, sa salle de bain, ainsi que sa voiture [a déclaré le colonel Kaddafi à l'occasion de "l'Année de la femme"]. Elle devrait savoir manier les explosifs et savoir se sacrifier en cas d'agression. »

[Sur ce programme émancipateur, il espère sans doute présider une Commission des droits de la femme à l'ONU, après celle des droits de l'Homme... Mais à quelle « agression » pense-t-il ? – PC]

Les Dépêches de Brazzaville, Éditorial. Hommage à André Tarallo, 12/11 (Jean-Paul PIGASSE) : « Condamné à quatre ans de prison ferme dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'"affaire Elf", André Tarallo a commencé ce 12 novembre 2003 de purger à la prison de Fresnes la lourde peine que lui infligeait le Tribunal correctionnel de Paris. [...] Le lynchage médiatique [...] s'est déchaîné sitôt la sentence prononcée.

Or, n'en déplaise à mes confrères, dont la connaissance du dossier se résume généralement à [...] des "fuites" plus ou moins orchestrées [...], le condamné ne ressemble ni de près de ni de loin au portrait qu'ils en dressent. Homme d'influence à la discrétion légendaire, détenteur de secrets d'État dont la divulgation aurait mis à mal les intérêts de la France en Afrique au sud du Sahara, avocat infatigable à Paris des jeunes nations nées de la décolonisation, André Tarallo [... apparaît au] jugement que l'Histoire [...] digne de respect pour n'avoir pas enfreint la loi du silence à laquelle ses fonctions l'astreignaient. [...] Ce 12 novembre 2003, l'Afrique centrale a perdu, au moins temporairement, l'un de ses plus fidèles alliés. »

[Bref, il aura respecté l'omertà au bénéfice du noyau dur de la Françafrique, ici qualifié d'« Afrique centrale », et de ses parrains régionaux – dont le dictateur milliardaire Denis Sassou Nguesso. Rappelons que Pigasse et ses Dépêches sont les propagandistes appointés de ce dernier.]

Jeune Afrique/L'Intelligent, La France et le Congo dans une quête commune de la paix, Publi-Informations (supplément "Point de vue" au n° 2233 du 26/10) : « Il est vrai que le président congolais ne se paie pas seulement de mots [...]. Rien d'étonnant, donc, à ce que le président Jacques Chirac ait reçu son homologue congolais à Paris, le 14 septembre 2003, non seulement comme un ami sur lequel il peut compter [sic], mais aussi comme un partenaire de premier plan [...]. Le président français a promis à son visiteur d'user de son influence pour aider le Congo à accéder à l'Initiative des pays pauvres très endettés, qui lui vaudra l'annulation de sa dette. »

[Cette auto-pub du régime Sassou tourne à la farce : celui qui mène d'une main de fer le Congo-B depuis 27 ans (moins 5 années d'intermède constitutionnel) se flatte de réussir enfin à faire accéder son pays riche en pétrole, pratiquement sans dettes avant le boom de l'or noir, au statut envié de « pays pauvre très endetté ». Le tandem Sassou-Chirac est le principal responsable et bénéficiaire d'une dette de 5 milliards de dollars dont les contribuables français sont priés d'éponger l'essentiel. Pour que tout recommence... la part congolaise du pétrole étant directement gérée par la famille Sassou, « partenaire de premier plan » de Jacques Chirac. De janvier à septembre 2003, le FMI a constaté l'évaporation de 85 millions d'euros des comptes de la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo), dirigée par le neveu de Sassou, Bruno Itoua. – FXV]

Impunité

Libération, Une veuve en guerre contre le "mensonge d'État", 22/10 (Armelle THORAVALL) : « "On nous a servi un mensonge d'État, on nous a bâti les mobiles du suicide, on a porté atteinte à l'honneur de mon mari et au mien", [... affirme Élisabeth Borrel, magistrate, veuve de Bernard, lors d'une conférence de presse le 21/10, en présence de ses deux fils]. Dépression, suicide, quelques heures après [... le décès du juge-coopérant **Bernard Borrel**, en octobre 1995 à **Djibouti**], l'affaire était dite. L'ambassade de France validait cette version.

[... Mais désormais] les dernières conclusions d'un collège de trois éminents experts, remises en juillet 2003 à Sophie Clément, cinquième juge d'instruction à travailler ce dossier [... sont quasi-imparables. Contre la thèse du suicide par le feu, ils évoquent] "un traumatisme crânien [...], une lésion de défense par interposition de l'avant-bras" [... et surtout] la présence d'un liquide inflammable sur le corps de Borrel, en plus de l'essence supposée contenue dans le jerrycan [... abandonné sur les lieux.]

Sophie Clément [...] a demandé au ministère de la Défense français des documents en relation avec ce décès. Réponse : "douze documents" ont un lien avec la mort de Bernard Borrel. Mais ils sont classés "secret défense". La famille et la juge vont tenter d'en obtenir la déclassification. Un refus ferait de l'affaire Borrel un vrai scandale d'État. »

[Comme s'il ne l'était pas depuis 8 ans ! Nous contestons vigoureusement depuis plusieurs années, aux côtés d'Élisabeth Borrel, cet énième pseudo-suicide. L'obstination de la veuve lui a valu, ainsi qu'à sa famille, des menaces de mort. Pour protéger le « Secret défense » des relations mafieuses entre la Françafrique et la dictature djiboutienne, des magistrats et auxiliaires de justice ont validé des enquêtes truquées. Cf. notre communiqué (salves), ne visant que l'une des personnes en cause. Lors de l'affaire Dreyfus, les premières failles dans la coterie du mensonge l'ont fait tomber comme un château de cartes. – FXV]

Le Canard enchaîné, Pinault écope d'un mois de sursis, 29/10 (Hervé MARTIN) : « Le forcing diplomatique de Chirac pour sauver son ami **Pinault** a porté ses fruits : la justice américaine a prolongé jusqu'au 24 novembre le délai concédé à la France pour trouver un accord amiable dans l'affaire Executive Life.

La facture sera évidemment supérieure aux 585 millions de dollars prévus par l'accord qu'a récemment dénoncé Chirac parce qu'il ne protégeait pas Pinault. Reste à savoir si, là encore, c'est le contribuable français qui réglera l'addition supplémentaire. »

[Si nous suivons de mois en mois dans Billets ce feuilleton exemplaire, ce n'est pas seulement parce que les protagonistes (Chirac, Pinault, le Crédit Lyonnais – qui racheta Executive Life via sa filiale Altus, dirigée par Jean-François Hénin) ont tous un pied en Françafrique (ou

davantage). C'est aussi parce que l'engagement impudent et imprudent du Président français en cette affaire ne cesse de donner plus de corps à l'hypothèse d'un Pinault prête-nom d'une partie de la fortune chiraquienne. Car c'est le clan chiraquien qui a fait de François Pinault, intime de Jacques Chirac, l'un des hommes les plus riches de France (plus de treize milliards d'euros). Et on peine à imaginer que Jacques Chirac ait, durant plus d'un quart de siècle, dirigé le racket systématique de l'Afrique francophone, de Paris et de l'Île-de-France seulement pour compte d'autrui. Même un membre de l'Académie des sciences morales et politiques, François Terré, en arrive à dénoncer dans *Le Monde* (19/10) « trop de connivences et de complicités nées des pouvoirs de l'ombre ». – FXV]

Comores

AFP, La justice veut faire la lumière sur l'incendie de maisons de sans-papiers, 28/10 : « Le procureur de la République de Mayotte [...] a annoncé mardi [28/10] l'ouverture d'une enquête judiciaire, à la suite d'un incendie volontaire qui a détruit lundi matin dans la commune de Bandrélé 28 cases habitées par des sans-papiers d'origine anjouanaise. 80 femmes et enfants [...] ont passé la nuit de lundi à mardi sur le champ de ruines de leurs maisons calcinées. Interrogé par la presse, le maire de la commune Moussa Madi a déclaré lundi devant les caméras de *Télé Mayotte* : « Nous avons profité que les maisons soient vides de leurs habitants pour les détruire ». L'enquête, confiée à la gendarmerie, s'oriente du côté de l'équipe municipale dont certains agents ont participé directement à la destruction par le feu de ces maisons. Le préfet de Mayotte, Jean-Jacques Brot, a par ailleurs estimé mardi qu'il n'y avait aucune coordination entre cet acte illégal et l'opération de contrôle d'identité menée le même jour et dans le même village par les gendarmes sur

réquisition du procureur de la République. L'opération de contrôle d'identité s'est soldée par l'interpellation de 15 clandestins et s'inscrit dans la lutte contre l'immigration clandestine qui est menée par l'État à Mayotte.[...] »

[Nous sommes donc invités à croire qu'il n'existe « aucune coordination » entre les répressions des gendarmes et de la police municipale à deux heures d'écart. Aucun rapport non plus avec le Relevé de conclusions du Comité de suivi de Mayotte du 9 septembre : « Immigration clandestine : L'unanimité des participants a souligné le caractère majeur de ce fléau. La Ministre [de l'Outre-mer Brigitte Girardin] a rappelé les moyens d'ores et déjà mis en place [...]. Elle s'est en outre engagée à en accroître l'efficacité [...] » – PC]

Libération, Les feux de la haine à Mayotte, (Laurent DECLOITRE) 13/11 : « Le préfet [... JJ Brot a] orchestr[é] de façon très médiatique la destruction de plusieurs [...] embarcations sur lesquelles s'entassaient les immigrés clandestins qui veulent franchir les 70 kilomètres [...] séparant Anjouan de Mayotte. [...] Dans une interview hier au *Quotidien de la Réunion*, [...] il] dénonce "l'invasion migratoire" et "le viol de notre maison par des gens qui n'ont rien à y faire". »

[Il est donc indispensable de rappeler que l'occupation française de Mayotte, condamnée 21 fois par l'ONU, reste aujourd'hui illégale (cf. encadré ci-dessous). Les Anjouanais ici qualifiés par erreur d'« immigrés » ou de « clandestins » ne franchissent donc aucune frontière en allant à Mayotte-la-comorienne. En conséquence, l'État français commet, à travers les actes relatés ici, des « transferts forcés de population » au sens des statuts de la Cour pénale internationale (CPI), qui relèvent du Crime contre l'humanité (article 7). Et l'on retrouve la vieille manie des préfets français d'attiser des haines ethniques... – PC]

LIRE

Pierre CAMINADE

Comores-Mayotte :

une histoire néocoloniale

Dossier noir n° 19 d'Agir ici et Survie

Agone, 2004, 182 p., 11 € franco à Survie

En 1975, lors de la décolonisation du territoire des Comores, la France viole la règle internationale du respect des frontières en arrachant Mayotte à son archipel. Condamnée plus de vingt fois par l'ONU, cette occupation reste illégale. Ainsi, le rattachement de Mayotte à la France est un facteur de déstabilisation des Comores qui, à partir de 1997, ont été marquées par une crise politique sans précédent.

Ce dossier noir propose notamment un examen des motivations françaises, dont une présence militaire dans cette région où passe deux tiers du pétrole exporté du Moyen-Orient. Il analyse ce processus de "domtomisation" et ses conséquences pour le reste de l'archipel, où sévit coutumièrement une clique de mercenaires.

Salah-Eddine Sidhoum et Algeria-Watch, **Algérie. La machine de la mort**, 10/2003, 43 p. (disponible avec les annexes sur le site www.algeria-watch.org).

Ce résumé de plus d'une décennie de torture en Algérie, qui expose l'organisation secrète de « la machine à broyer » avec sa centaine de « centres spécialisés » et ses milliers de fonctionnaires psychopathes, a de quoi remuer les estomacs les mieux accrochés. Sa lecture devrait en être imposée, comme sanction a minima, à tous ceux qui, en France, persistent à trouver honorables un régime qui a surpassé en horreur les pires dictatures latino-américaines, un cartel de généraux dont les tortionnaires ne cessent de battre leurs propres records d'abjection. Car évidemment ce régime et ce cartel ne doivent leur longévité qu'aux compromissions et complicités internationales, à commencer par celles de la France : diplomatiques, financières, médiatiques, barbouzardes... Gérard Depardieu trouvera-t-il le temps de consulter ces quelques pages entre deux lectures de Saint-Augustin ? Pour l'heure, l'acteur se contente, en l'occurrence, d'être à la remorque des réseaux politico-affairistes (pétrole, import-export...) et des Services français.

Il faut relire, par exemple, *Contre-espionnage. Mémoires d'un patron de la DST*, d'Yves Bonnet (Calmann-Lévy, 2000) : « C'est dans la discrétion luxueuse du Crillon que je rencontre pour la première fois, à

l'automne 1984, l'inséparable duo que forment le colonel Lakhil Ayat et le commandant Smaïn Lamari. Ce sont les premiers contacts entre Services algériens et français depuis l'indépendance, et nous trouvons d'emblée les mots qui rapprochent, cette connivence qu'il ne faudra jamais oublier. » « Nous scellons une alliance, [...] nous engageons une amitié [...]. Jamais une liaison n'aura été développée avec autant de célérité ». Smaïn Lamari est le chef d'orchestre du dispositif tortionnaire et des escadrons de la mort. En 1992, il s'est dit prêt devant ses collaborateurs à « liquider trois millions d'Algériens. » Si ceux qui ne meurent pas sous la torture finissent par être exécutés, c'est qu'il a donné une consigne claire : « Je ne veux pas de prisonniers, je veux des morts. »

Smaïn Lamari a par ailleurs monté un empire d'import-export, multiplié les échanges de bonnes manières (commissions et rétrocommissions) sur les contrats d'armement avec la France, notamment la couverture radar de l'Algérie. Les chefs tortionnaires sont aussi des maîtres-chanteurs.

L'auteur de ce rapport, le Dr Salah-Eddine Sidhoum, chirurgien et défenseur des droits de l'homme en Algérie, vivait depuis neuf ans dans la clandestinité. Objet d'une tentative d'assassinat par les escadrons de la mort et d'une condamnation à vingt ans de prison par contumace, il a décidé de se présenter le 29 septembre 2003 à la justice algérienne (jusqu'ici presque entièrement complice des tortionnaires), assisté par un collectif international d'avocats. Un courage assez inouï, compte tenu de ce qu'il a écrit. Incarcéré à la prison de Serkadji, à Alger, dans un cachot humide en sous-sol, sans lit ni matelas, il a commencé aussitôt une grève de la faim totale pour obtenir un procès rapide, équitable et public. Une campagne internationale de soutien a obtenu qu'il soit acquitté et libéré le 16 octobre. [FXV]

Sommaire :	Salves	p. 1
	Ils ont dit	p. 6
	À fleur de presse	p. 7
	Lire	p. 10

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Almamy Wane (AW), Christian Loubier (CL), Emmanuel Cattier (EC), Odile Tobner (OT), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS).

Ont aussi participé : André Bigo (AB), François-Xavier Verschave (FXV), Philippe Texier (PT).

Coordination : Sophie Brondel.